

Montréal, le 7 mars 2014

HYDRO QUÉBEC

Administration du service à la clientèle - Service des plaintes

75, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Plainte - Information lacunaire concernant l'installation  
des compteurs de nouvelle génération**

Madame, Monsieur,

Suite à la réception d'un avis d'installation sans frais de compteurs de nouvelle génération, daté du 19 décembre 2013, et compte tenu de l'impossibilité du service à la clientèle d'Hydro Québec de répondre précisément à mes questions, je souhaite déposer une plainte concernant l'insuffisance de l'information fournie par Hydro Québec à l'égard du changement technologique proposé.

Plusieurs sources contradictoires circulent actuellement au sujet de l'intensité, de la fréquence et de l'impact sur la santé des radiofréquences émises par les nouveaux modèles de compteur intelligents. Or, avant de remplacer nos compteurs électromécaniques et d'adhérer au service proposé, je désire recevoir plus d'information à ce sujet (nombre de lectures quotidiennes, fréquences des envois, puissance des radiofréquences émises lors des lectures quotidiennes individuelles et lors du processus de communication sériel entre les compteurs).

Plusieurs membres de la coopérative dans laquelle j'habite vivent à une très grande proximité des compteurs. La configuration architecturale particulière de notre coopérative, au niveau de l'emplacement de la salle électrique notamment, ne nous permet pas *a priori* de respecter les recommandations du fabricant en termes de distance entre les 34 appareils regroupés et les espaces locatifs adjacents.

Je vous demande par conséquent de situer contextuellement ces informations en tenant compte de la proximité des sources émettrices et de leur concentration en un même emplacement. Notez que l'insuffisance de l'information diffusée concernant l'installation des compteurs de nouvelle génération ne me permet pas de me prononcer sur l'utilisation de cette nouvelle technologie.

Dans l'attente d'un suivi concernant cette plainte, je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures,



**CLAUDETTE LEMAY**

2220, rue Parthenais, app. 306

Montréal (Québec) H2K 3T4

**Numéro de contrat :**

c.c. : Régie de l'énergie, région de Montréal, M. Daniel Richard, président Hydro-Québec Distribution, Administration du service à la clientèle Hydro-Québec distribution, M. Daniel Breton, Mme Hélène Laverdière, Mme Valérie Plante, M. Denis Coderre, FECHIMM, Mme Martine Ouellet, M. Bernard Roy